



**Communiqué adressé au Maine Libre suite à la parution  
de son article relatif à la manifestation du mardi 14 juin**

L'intersyndicale départementale CGT-FO-FSU-Solidaires réunie ce jour, est très étonnée par l'article du Maine Libre paru le 15 juin sur son site internet sous le titre "Paris, la manif dégénère : les Sarthois-es quittent le cortège". Cet article ne reflète en effet le point de vue que d'une seule personne et celui-ci ne correspond pas au ressenti des 700 et quelques sarthois-es qui ont pris les cars affrétés par nos organisations syndicales.

Il nous semble important de vous donner notre version des événements, nous espérons vivement que vous la publierez dans la prochaine édition de votre journal.

Si des heurts ont visiblement eu lieu à l'avant du cortège, pour les centaines de milliers de personnes qui étaient à l'arrière, la manifestation s'est déroulée dans un esprit militant, unitaire et festif bien loin de ce que nous avons pu découvrir dans les médias. En aucun cas la décision de quitter le cortège avant son arrivée n'a été motivée par un quelconque climat de tension.

Plusieurs Sarthois-es qui avaient décidé de remonter la manifestation pour se rendre aux Invalides nous ont par ailleurs fait part des difficultés qu'ils avaient eues ensuite à quitter le cortège, contenu par des rangées de CRS qui les empêchaient de sortir par les rues adjacentes. Ils nous ont d'ailleurs expliqué avoir été molestés physiquement et verbalement par des CRS qui les ont obligés à ôter leurs badges et autocollants syndicaux pour pouvoir quitter le cortège, ce qui les a choqués.

Les propos qui viennent d'être tenus par le Président de la République et le Premier Ministre à propos de l'interdiction de manifester sont inadmissibles. Au prétexte que les organisations syndicales ne seraient pas en capacité de garantir la préservation des biens et des personnes, on tente d'empêcher l'expression de toute contestation. A qui revient le devoir de préserver les biens et les personnes, si ce n'est à l'Etat ? C'est lui qui a la responsabilité de mettre en oeuvre les moyens de garantir l'ordre public, ainsi que le respect de la liberté d'expression.

L'incapacité du gouvernement à assurer la sécurité des citoyen-nés dans le cadre de l'euro devrait l'inciter à avoir plus de retenue. En tout état de cause, l'intersyndicale appelle à la poursuite de la mobilisation tant que le 1<sup>er</sup> Ministre ne retirera pas son texte régressif. Elle appelle déjà les salarié-es, retraité-es et privé-es d'emploi à participer massivement aux actions à venir, notamment le 23, 28 juin et le 2 juillet.